

**Conseil d'arrondissement du 28 Janvier 2025**

**Vœu présenté par Catherine Chevalier, Hélène Mermberg et les élu.es du groupe Paris en Commun, socialistes, communistes et citoyens du 14<sup>e</sup> arrondissement concernant la vigilance sur la fermeture des centres de santé parisiens**

Considérant que la fermeture de centres de santé parisien pourrait engendrer d'importantes conséquences sanitaires sur la population, les personnes en situation de précarité ont en effet plus souvent recours à ce type de structure médicale

Considérant la fermeture du Centre de Santé de Marie-Thérèse, à Paris 18<sup>ème</sup>, au plus tard le 28 Février 2025

Rattachés à la Fondation Hôpital Saint-Joseph, (Paris 14) Les Centres de Santé Marie-Thérèse sont des centres polyvalents et pluridisciplinaires composés d'une équipe médicale de haut niveau, qui assure une médecine de proximité, sans reste à charge

Considérant que plusieurs centres de santé de la région Ile-de-France sont également contraints de fermer leurs portes : 6 centres de la Croix Rouge, le centre de santé Richerand dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, placé en redressement judiciaire.

Considérant que les centres de santé parisiens font face à des défis insurmontables, ces centres de santé associatifs de service public jouent un rôle crucial dans l'offre de soins en Ile-de-France et notamment à Paris, dans les quartiers populaires où les patients sont les plus vulnérables

Considérant que la Ville de Paris, risque de devenir désert médical en termes de soins primaires. Cette région, où vivent plus de 12 millions de personnes, souffre d'un manque critique de médecins généralistes mais aussi de spécialistes ne pratiquant pas les dépassements d'honoraires (tarifs de secteur 1)

Considérant que dans notre arrondissement, grâce à un travail en lien constant entre la mairie, la Direction de la Santé Publique et son service dédié à l'offre de soins, et la CPTS Paris14, nous avons 2 centres de santé médico sociaux, et un centre de santé Universitaire qui aident à former les professionnels de demain avec des valeurs de santé publique, d'accompagnement en préservant le lien social.

Considérant que la santé n'est pas une marchandise, que c'est notre bien commun et que notre politique de santé doit viser à la pérennisation de ce type d'accès aux soins.

**Catherine Chevalier, Hélène Mermberg et les élu.es du groupe Paris en Commun, socialistes, communistes et citoyens du 14<sup>e</sup> arrondissement demandent :**

A la ville toute sa vigilance, lors de travaux de construction neuve, d'acquisition et réhabilitation de bâtiments, en accord avec les bailleurs sociaux, de continuer à réserver des pieds d'immeubles afin d'y créer des centres de santé associatif et notamment dans les quartiers politiques de la ville.

Que la ville interpelle l'état, l'ARS, la caisse nationale d'assurance maladie afin que soit monté conjointement un plan de sauvetage des centres de santé associatifs menacés de fermeture afin de protéger la ville d'une véritable privatisation de la médecine qui est en cours, après les laboratoires, la radiologie, les cabinets dentaires, c'est toute la médecine de ville qui est menacée.